

## SPL SBEPEC - FICHE D'IDENTITE à octobre 2013

### Identité

**Société Bordelaise des Équipements Publics d'Expositions et de Congrès**

constituée le 20/04/2012

durée : 99 ans

siège social : 15, rue Professeur Demons, 33000 Bordeaux. tél : 05. 56.00.45.15 fax : 05.56.00.45.16

**Directrice Générale : Mme Marie-Agnès GATINOIS**

Correspondant : Mme Tauzin (marie.sbepec@wanadoo.fr)

**Activités : gestion des équipements du Lac**

**Attention : Transformation de la SAEM SBEPEC en Société Publique Locale (SPL) à compter d'avril 2012**

<u>Capital Social et composition en</u>		€			
	montant	%	Nb actions	sièges	représentants au CA
Bordeaux	160 071	70,00%	10 500	3	M. Hugues MARTIN (Prés) M. Charles CAZENAVE M. Stephan DELAUX
CUB	68 602	30,00%	4 500	2	M. Nicolas FLORIAN M. Patrick GUILLEMOTEAU
<b>TOTAL Coll. Locales</b>	<b>228 674</b>	<b>100,00%</b>	<b>15 000</b>	<b>5</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>228 674</b>	<b>100,00%</b>	<b>15 000</b>	<b>5</b>

### Principaux chiffres (en milliers d'euros) :

Pour mémoire

	2011	2012
SITUATION NETTE hors subv d'équip	840	852
<b>CHIFFRE D' AFFAIRES</b>	<b>2 244</b>	<b>2 750</b>
dont redev. parc des expositions	1 276	1 379
dont redev. clim parc expo.	723	909
dont redev. parc- auto	213	446
Autres	33	15
participation ville de Bx	0	0
<b>RESULTAT</b>	<b>471</b>	<b>12</b>
<b>MASSE SALARIALE</b>	<b>173</b>	<b>167</b>

### Documents contractuels :

#### - avec la Ville de Bordeaux :

- Bail emphytéotique du 28 décembre 1989 pour la gestion immobilière des équipements du parc des expositions et du palais des congrès.

Avenant à ce BEA du 4 février 2005, la durée initialement de 25 ans a été portée à 41 ans jusqu'au 28 décembre 2030.

- Convention du 30 août 2012 pour la gestion immobilière des installations du parc des expositions, du palais des congrès et du hangar 14. Cette convention ira jusqu'au terme du bail emphytéotique, soit le 28 décembre 2030.

- Convention de location des locaux occupés par la SBEPEC du 28 janvier 1999.

- Convention d'occupation du parking du parc des expositions entre la ville de Bordeaux et la SBEPEC : mise à disposition du parking du parc des expositions pour les besoins de l'exploitation du nouveau stade selon une convention signée le 27 octobre 2011 sur la période allant de 3 mois avant la date effective de mise à disposition du stade à la ville de Bordeaux et jusqu'au terme du bail emphytéotique, soit le 28 décembre 2030.

#### - avec les exploitants des équipements (CEB) :

- Convention du 25 juillet 1988 avec le Congrès Expositions de Bordeaux (CEB) modifiée par l'avenant n°1 du 8/04/1993, l'avenant n°2 du 27/04/2005 et l'avenant n° 3 du 21/07/2010, résiliation anticipée au 31/12/2012.

- A compter du 1 janvier 2013, convention d'exploitation et d'entretien du parc des expositions, du palais des congrès et du hangar 14 pour une durée de 15 ans (trem le 31/12/2027).

- Convention Parc de stationnement du 27 juillet 2007 avec le CEB durant la période de la Foire Internationale de Bordeaux. Cette convention prend effet à compter du 01/01/2008. Arrivée à échéance fin 2012 et non reconduite.

- Convention de chauffage-climatisation du 27 juillet 2007 avec le CEB : facturation aux coûts réels des consommations majorée d'un maximum de 3 % de frais de gestion. Cette convention prend effet au 1/01/2008. Arrivée à échéance fin 2012 et non reconduite.

#### - divers

Commissaire aux comptes : M. CURNUT KPMG, 11, rue Archimède, 33 692 MERIGNAC

(suppléant : M.DUCROS)

M. DELHOMME expert comptable de la SBEPEC